



Région  
Hauts-de-France



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



## MODALITES DE SELECTION 2020 EQUIPE HAUTS-DE-FRANCE



## DISPOSITIONS GENERALES



Région  
Hauts-de-France



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



Les modalités de sélections ci-dessous doivent nous aider à choisir les coureurs ou les pilotes ayant le niveau sportif minimum pour aller concourir au niveau national, sur les coupes de France et les championnats de France.

Ces critères de sélections doivent aussi permettre aux coureurs de pouvoir évaluer le niveau sportif minimum à atteindre afin de pouvoir évoluer au niveau national.

En préambule de ces critères, pour chaque sélection, rentreront en compte 4 facteurs incontournables afin de porter le maillot du Comité Régional Hauts-De-France :

- La condition physique et la marge de progression,
- L'aptitude au parcours de la compétition ou aux spécificités de la discipline,
- La capacité d'intégration au collectif et l'implication dans les stages de préparation,
- Le respect du rôle défini par le Conseiller Technique Régional ou du Cadre Technique responsable de la sélection.

1/ Le Conseiller Technique Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection sur proposition du ou des membres de l'Equipe Technique Régionale concerné(s) par la discipline, en fonction des critères établis.

2/ Les athlètes ayant satisfaits aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Hauts-De-France pour participer aux épreuves référencées.

3/ Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe des Hauts-De-France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans un collectif, de l'état de forme au moment de la sélection, de son évolution probable et de la spécificité de l'épreuve.

4/ La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

5/ Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans les conditions optimales la compétition ou le stage pour lequel il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication prononcée par le médecin régional ou d'un comportement répréhensible. (Lois et règlements nationaux ou internationaux)

6/ Les athlètes s'engagent à honorer toute sélection en équipe régionale (stages et compétitions). Le refus d'une sélection entraînera l'impossibilité de courir le week-end concerné. Exception faite des sélections en équipe nationale, tout autre motif sera laissé à l'appréciation du CTS. Tout refus pourra être réhabilitaire pour la suite de la saison.

7/ Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.

8/ Si le nombre d'athlètes sélectionnables est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

9/ Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport, ne pourrait être sélectionné dans l'équipe régionale des Hauts-De-France.

10/ Toute sélection implique l'acceptation et la signature du règlement des sélections régionales.

11/ L'ensemble des résultats acquis hors du comité régional ne seront pris en compte que s'ils sont transmis au CTR dans les délais de sélection : [f.marillaud@ffc.fr](mailto:f.marillaud@ffc.fr) .

## ACTIVITE BMX

### PROJET SPORTIF :

#### **DEVELOPPEMENT**

Les stages d'initiation et de découverte du BMX ont pour objectif premier de faire découvrir les aspects techniques de la discipline. Ils sont portés localement par les départements ou la commission BMX en lien avec les techniciens membres de l'ETR. Le public ciblé par ces stages reste les catégories : **poussins, pupilles, benjamins et minimes**.

Les objectifs de ces stages sont les suivants :

- Acquérir les bases techniques de la discipline,
- Acquérir des connaissances de base pour gérer sa saison sportive et son entraînement,
- Améliorer les performances en compétition.

La multiplication de ce type de regroupement dans les départements doit mettre en avant le travail technique propre à la discipline. On peut y voir de la détection dans le sens où ces stages sont ouverts à l'ensemble des licenciés « jeunes », quelques soit leur discipline de spécialité.

	DATE	LIEU	CATEGORIE	DISCIPLINE
Découverte	26/02/2020	Roubaix	Benjamins et moins	Race
	28/02/2020	Roubaix	Minimes et +	Race

#### **PERFECTIONNEMENT**

Afin d'accompagner les pilotes dans leur parcours de formation, le comité régional des Hauts-de-France organisera deux stages à destination d'un public compétiteur minimes et cadets (G/F). Ces stages auront principalement lieu sur des pistes disposant d'une butte de départ à 8 mètres.

Les objectifs sont les suivants :

- Perfectionner les aspects technico-tactiques,
- Améliorer les résultats sur les échéances nationales et internationales « intermédiaires »,
- Avoir un suivi plus régulier des jeunes identifiés.



Région  
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS



**DATE**                      **LIEU**                      **CATEGORIE**                      **PARTICIPATION**

<b>Perfectionnement</b>	15 au 17 avril 2020	Saint Quentin en Yvelines	Minimes, Cadets (G/F)	Sur sélection régionale
<b>Perfectionnement</b>	Vacances de la Toussaint	Saint Quentin en Yvelines	Minimes, Cadets (G/F)	Sur sélection régionale

*Ces regroupements seront encadrés par les membres de l'Equipe Technique Régionale*

## CRITERES DE SELECTION POUR LES STAGES REGIONAUX

En tout premier lieu, chaque athlète prétendant à une éventuelle sélection devra en priorité répondre aux conditions détaillées dans le règlement des sélections régionales, et accepter l'application sans réserve de celui-ci.

### Vacances de Pâques et vacances de la Toussaint

*Sélection communiquée 15/20 jours avant le stage :*

La sélection concerne les pilotes filles et garçons des catégories minimes et cadets avec comme ordre de priorité :

- Être rentré en finale du championnat de France, demi-finale du championnat d'Europe, demi-finale du championnat du Monde,
- Être rentré en 1/4 du championnat d'Europe, 1/4 du championnat du Monde,
- Être rentré en 1/2 du championnat de France,
- TOP 10 coupe de France,
- TOP 10 classement par points.

Le port du maillot de la région est obligatoire lors des différents stages.

Fabien MARILLAUD,  
CTR CYCLISME HDF.



Région  
Hauts-de-France



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

